

Monsieur le Député,

Le développement de l'intelligence artificielle (IA) est devenu ces dernières années un enjeu scientifique majeur, notamment grâce à la maturité de technologies de calculs et de traitements de données massives. L'IA recèle un formidable potentiel économique et démocratique. Elle regroupe sous un terme unique un ensemble de techniques diverses, telles que le machine learning ou les réseaux de neurones profonds, et permet une diversité d'applications spécifiques (ex. véhicule autonome, aide au diagnostic, prise de décision assistée). Elle attire les investisseurs et peut permettre le développement de nouveaux services pour les citoyens, au bénéfice de l'efficacité et de l'équité.

Mais si l'IA est, pour certains, synonyme de progrès économiques et démocratiques, elle est aussi source d'inquiétudes. Ses conséquences sur le devenir du travail et sur le financement des systèmes de protection sociale sont notamment incertaines aujourd'hui et les conséquences éthiques de sa diffusion massive sont mal perçues.

L'initiative #France IA conduite de janvier à mars 2017 a permis de lancer le débat sur ces sujets et de recueillir des propositions en mobilisant la communauté française intéressée (acteurs institutionnels, académiques, industriels). Ce travail nécessite d'être affiné et approfondi, pour établir une stratégie nationale portée par les plus hautes autorités et la décliner en feuille de route concrète. Il s'agit désormais de prioriser les sujets et de poser les bases d'une action française et européenne efficace dans la durée.

Compte tenu de votre expérience et de votre expertise, votre mission aura pour objectif :

- d'étudier les actions nécessaires pour permettre à la France et à l'Europe d'être à la pointe de l'économie fondée sur l'intelligence artificielle. Vous réfléchirez aux leviers transverses (soutien à la recherche, formation, financement, réglementation) à mobiliser pour permettre l'émergence d'un écosystème performant et de champions nationaux et continentaux, et identifierez les secteurs et sous-domaines de recherche dans laquelle la France pourrait disposer d'un avantage comparatif. Sur ces derniers sujets, vous pourrez émettre des premières recommandations, tout en ouvrant la voie à des analyses plus approfondies ;

- de décrire les meilleures pratiques internationales d'application de l'IA au service de la transformation et de l'amélioration des politiques publiques, et d'identifier les applications prioritaires à déployer à l'intérieur de la sphère publique en France ;

.../...

Monsieur Cédric VILLANI
Député
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

- d'ouvrir le champ à une réflexion nationale sur les impacts de l'IA, en considérant ses effets sur le travail et en soulignant les questions éthiques qu'elle soulève. Les thèmes de la lutte contre les discriminations et des régimes de responsabilité pourront notamment être abordés, en lien avec les institutions aujourd'hui mobilisées telle la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Vos propositions intégreront une double dimension française et européenne, et vous proposerez pour la suite un cadre de gouvernance et de réflexion permettant d'éclairer à l'avenir les pouvoirs publics sur les développements technologiques et leurs conséquences.

Pour mener à bien votre mission, vous disposerez de l'appui du secrétariat général du Conseil national du numérique ainsi que de ses membres que vous associerez à vos réflexions, et vous serez accompagné d'une personnalité de votre choix.

Vous veillerez à travailler étroitement avec les administrations concernées, en particulier la direction générale des entreprises et la direction générale de la recherche et de l'innovation, et vous pourrez aussi vous appuyer sur une étude prospective sur l'IA et le travail que France Stratégie lancera à la rentrée.

La durée de la mission est de quatre mois à compter du 8 septembre 2017. Pendant cette période, je souhaite que vous puissiez mener vos travaux en concertation étroite avec le secrétaire d'Etat chargé du numérique et que vous lui remettiez un rapport d'étape pour la fin du mois novembre, avant le rapport final que vous voudrez bien me remettre au mois de janvier 2018.

Durant vos travaux, vous échangerez aussi avec la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, ainsi qu'avec le ministre de l'économie et des finances.

Un décret vous nommera parlementaire en mission, en application de l'article LO. 144 du code électoral.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'expression de ma considération distinguée.



Edouard PHILIPPE